

Paris, le 30 avril 2021

COMMUNIQUÉ

LA FÉDÉRATION FRANÇAISE DE LA CYBERSÉCURITÉ (FFCYBER) REJOINT LA FÉDÉRATION FRANÇAISE DE LA SÉCURITÉ PRIVÉE (FFSP) POUR PROMOUVOIR LA FILIÈRE FRANÇAISE DE LA SÉCURITÉ

Conscients des enjeux de souveraineté et d'emploi associés à la filière française de la sécurité, et conscients de l'importance croissante de la cybersécurité pour la sécurité des entreprises, la FFCyber et la FFSP ont décidé d'associer leurs forces.



Claude TARLET, Président de la FFSP et David OFER, Président de la FFCyber

Alors que la cybersécurité constitue une menace grandissante et de plus en plus concrète pour les entreprises et les administrations, **la sécurité des données et des systèmes rejoint la préoccupation plus globale de prévention et de sécurité au sein des organisations.**

Le temps où la cybersécurité était une simple composante des systèmes d'information tend à évoluer, à l'heure de la sécurité globale et du rôle de plus en plus central des systèmes d'information. Les risques de préjudices pour l'entreprise liés à la cybersécurité dépassent parfois les risques liés à la sécurité des bâtiments.

Les points de préoccupation communs entre les enjeux de cybersécurité et les activités de sécurité « historiques » sont nombreux.

En effet, les failles humaines, ou les accès physiques à des systèmes électroniques constituent un risque majeur en matière de cybersécurité.

La protection des systèmes électroniques de sécurité contre le risque cyber est d'autant plus essentielle que ces systèmes occupent une place croissante dans notre environnement.

Enfin, **la souveraineté des offres de sécurité et de cybersécurité est un point de préoccupation.** Malgré l'existence d'acteurs souverains de qualité, les solutions de cybersécurité basées sur des logiciels ou matériels extra-européens dominent le marché, y compris chez les clients publics.



Ainsi, la FFCyber et la FFSP agiront conjointement pour :

- favoriser les échanges entre les acteurs de la cybersécurité et l'ensemble des autres métiers de la sécurité privée ;
- promouvoir la formation des personnels de sécurité à la cybersécurité ;
- promouvoir le développement de systèmes électroniques de sécurité souverains, intelligents et protégés des cyberattaques ;
- défendre la priorité aux solutions souveraines, dans les appels d'offres publics et privés.

Pour Claude Tarlet, Président de la Fédération Française de la Sécurité Privée « *L'objectif principal de la FFSP est de décloisonner le monde de la sécurité, de permettre aux acteurs de se rencontrer pour promouvoir une approche globale. Accueillir la Fédération Française de la Cybersécurité est un signe fort de notre vision des enjeux sécuritaires et des enjeux de souveraineté actuels.* ».

Pour David Ofer, Président de la Fédération Française de la Cybersécurité, « *Cette adhésion permettra aux acteurs de la cybersécurité de s'inscrire dans une dynamique plus large. Le monde du numérique doit vraiment s'inscrire dans une dynamique globale de protection de la société, avec une exigence éthique et une exigence de souveraineté. Nous ne sommes plus seulement en train de protéger des ordinateurs, nous protégeons un patrimoine bien réel de cyberattaques de plus en plus violentes et de plus en plus préjudiciables.* ».

CONTACT PRESSE

- **FFSP** : Annabelle Ripoll, 06 63 57 62 26, annabelle.ripoll@bam-com.fr
- **FFCyber** : David Ofer, contact@ffcybersecurite.org